

Le coton et le karité

Le coton



Le coton est une **culture de rente**, c'est-à-dire qu'elle ne sert pas comme les cultures vivrières à nourrir la population qui les cultive. Les cultures de rente sont vendues pour avoir de l'argent qui permet aux paysans d'acheter ce qu'ils ne peuvent produire ou fabriquer eux-mêmes.

Mais le prix de vente qui est fixé par les acheteurs varie beaucoup. Ces cultures, dépendantes aussi beaucoup des pluies, ne sont pas toujours rentables.

Le **cotonnier** cultivé est une plante annuelle pouvant atteindre selon l'espèce, 1 à 2 mètres de hauteur, dont la tige est ramifiée depuis la base. Les fleurs sont jaunes, puis roses. Elles se fanent au bout de trois jours et tombent.



Le coton a besoin de beaucoup d'eau et d'engrais. Il épuise les sols. Aussi, il faut pratiquer des rotations de cultures : ne pas cultiver le coton tous les ans dans le même champ pour protéger les sols.



Le fruit est une capsule qui s'ouvre à maturité. Cette capsule renferme 5 toutes petites graines noires contenant 12 à 15 % d'huile, et une masse blanchâtre et floconneuse : des fibres de coton.



La récolte du coton est longue. Les boules de coton sont ramassées une à une.



Le coton de chaque agriculteur est pesé puis stocké avant d'être vendu à la SOFITEX (Société burkinabè des Fibres Textiles) pour être traité et exporté.

Le karité

Les fruits du karité sont ramassés entre mi-juin et mi-septembre. Puis on élimine la pulpe qui entoure le noyau contenant l'amande.



Les amandes sont grillées pour ne pas fermenter.

Puis les amandes sont débarrassées de leurs coques et écrasées au pilon.



La pâte est cuite dans une grosse marmite pour que la matière grasse contenue dans l'amande devienne fluide. Ensuite on laisse reposer la pâte et l'huile remonte à la surface. Cette huile devient du beurre de karité lorsqu'elle refroidit.



On l'utilise aussi pour faire du savon en y ajoutant de la potasse. Le savon, mis en boules est vendu sur les marchés.

Cette étape et la suivante sont parfois mécanisées.

